

Commune des Bouchoux

Département du Jura

Arrondissement de Saint-Claude

Canton de Côteaux du Lizon



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

de la séance du Conseil Municipal

du Jeudi 23 Novembre 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-066	CCHJSC : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - approbation	Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT, le montant des charges transférées et la répartition	8 voix pour dont 1 pouvoir et 1 abstention
2023-067	CCHJSC : Attribution de compensation 2024	Le Conseil municipal acte la modification des attributions de compensation 2024	8 voix pour dont 1 pouvoir et 1 abstention
2023-068	SOGEDO : convention pour le contrôle des réseaux d'assainissement collectif	Le conseil Municipal approuve les termes de la convention pour le contrôle des raccordements au réseau collectif d'assainissement sur la commune des Bouchoux, fixe une somme forfaitaire de 2 € au titre des frais administratifs, et autorise le maire à signer ladite convention	8 voix pour dont 1 pouvoir et 1 abstention
2023-069	DETR : Logement 01	Le Conseil Municipal adopte le projet de travaux, le plan de financement, sollicite de l'Etat l'aide au titre de la DETR pour le logement 01, s'engage à financer le solde par inscription des crédits nécessaires au budget, s'engage dans le cas où la subvention ne serait pas à la hauteur du montant sollicité à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la DETR	9 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-070	Redevance pour occupation domaine public : activité commerciale ambulante avec véhicule	Le Conseil Municipal fixe le prix de 10 €/J sans accès à alimentation électrique - 12 €/J avec accès à alimentation électrique pour demande occasionnelle et fixe le prix à 500 € pour demande annuelle d'occupation hebdomadaire avec ou sans alimentation électrique	9 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-071	Travaux Alimentation Borne de Recharge des Véhicules Electriques	Le Conseil Municipal autorise le maire à signer le devis de la SCEB, autorise le maire à signer le devis pour abonnement avec Freshmile et le contrat de gestion.	9 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-072	Validation du Plan Communal de Sauvegarde	Le Conseil Municipal valide le plan communal de sauvegarde mis à jour	9 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-073	Intégration du Chemin Rural du Mappas dans le domaine privé de la Commune	Le Conseil municipal nomme Chemin Rural du Mappas et classe cette portion de 1400 mètres en chemin rural dans le domaine privé de la commune	8 voix pour dont 1 pouvoir et 1 abstention

Certifié affiché le 28 novembre 2023

Le Maire

Jérôme GRECARD